

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 237

Objet : Fauchage, taille et nettoyage de la ZAE Senlis Sud Oise à Senlis.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attributions du Président,

Considérant qu'il est important de procéder au fauchage mécanique des bordures de trottoirs et ilots ainsi qu'à la taille des massifs sur la rue Eugène Gazeau dans la ZAE Senlis Sud Oise afin de garantir une ZAE propre et agréable pour les usagers de la zone d'activité.

DECIDONS

ARTICLE 1 D'accepter et de signer la proposition N° DV2603443 de la société Jardin Décor, dont le siège est situé sise 625, avenue de la gare, 60320 Béthisy Saint Pierre, pour un montant de 5 031.12 € HT, soit 6 037.34 € TTC.



- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise),
 - La société Jardin Décor.

Fait à Senlis

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 02 OCT. 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 02 OCT. 2026

Signé électroniquement par
Alain BATTAGLIA



Alain BATTAGLIA
Président de la Communauté
de Communes Senlis Sud Oise

Le 29 septembre 2026

Code client : 411SENLS1
Email : accueil@ccsso.fr
elias.mateo@ccsso.fr
jerome.lefeuve@ccsso.fr
Bureau : 03 44 99 08 63
Mobile 1 : 06 72 86 38 25
SIRET/SIREN : 20006697500067

625, Avenue de la Gare 60320 Bethisy Saint Pierre

Tél. 03 44 39 76 84

email : contact@jardin-decor-paysagiste.com Site : www.jardin-decor-paysagiste.com

Envoyé en préfecture le 02/10/2026

Reçu en préfecture le 02/10/2026

Publié le 02/10/2026

ID : 060-200066975-20260929-2026_237-AR



Communauté de Communes Senlis Sud Oise
30 avenue Eugène Gazeau
60300 SENLIS

Date : 10/09/2026

Page 1/2

Devis N° DV2603443

Fauchage, taille et nettoyage de massifs ZAE de Senlis

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT
caniveaux,	44.00	Unite		
Frais de décharge avec déduction fiscale	1.00	Unite		
Chargement et dépôt des déchets en décharge contrôlée				
Fauchage mécanique des bordures de trottoirs, et ilots de la ZAE de Senlis	1.00	Unite		
Passage en amont de la balayeuse par vos soins (enlèvement des résidus d'humus).				
Balisage des zones de chantiers.				
Fauchage à ras de la végétation sur les bordures de trottoirs,, jusqu'à la limite de propriété des ilots centraux suivant le plan géoportail.				
Ramassage des résidus de coupes, chargement et évacuation des déchets en décharge, soufflage en finition.				
Nettoyage du chantier				
taille 40 desherbage 40	80.00	Unite		
Frais de décharge avec déduction fiscale	1.00	Unite		
Chargement et dépôt des déchets en décharge contrôlée				
Taille de l'ensemble des massifs rue Eugène Gazeau	1.00	Unite		
Mise en place de cônes de balisages				
Taille de l'ensemble des végétaux, y compris la coupe rase des rejets de peupliers.				
Désherbage à la main de l'ensemble des massifs.				
Chargement de l'ensemble des résidus dans un camion, transport et mise en décharge.				
Nettoyage du chantier.				
Attention comme énoncé ensemble lors de notre rendez certains végétaux sont fanés, en fin de vie du à l'été				

Devis N° DV2603443

Fauchage, taille et nettoyage de massifs ZAE de Senlis

Description	Qté	Unité	PU HT	Montant HT

Ce devis est valable 3 mois soit jusqu'au 09/12/2026

Le client accepte que les prix des postes concernant les matières premières soient réévalués de la différence constatée entre le prix des fournitures pris en compte lors de l'élaboration du présent marché et le prix effectivement pratiqué par le fournisseur de produits au moment de la livraison.
Le présent devis pourra faire l'objet d'un avenant s'il entraîne des travaux complémentaires.

En cas d'acceptation, merci de nous retourner le devis daté et signé, accompagné d'un acompte de 30% soit 1 811.20€

Couverture responsabilité civile AXA 0000011338502104

Mode de règlement : Chèque**Date d'échéance :** 20/09/2026**BANQUE :** CREDIT AGRICOLE**IBAN :** FR76 1870 6000 0050 3211 0012 644**BIC :** AGRIFRPP887

Base HT	Taux	Montant TVA
5 031.12	20.00 %	1 006.22

Total HT :	5 031.12 €
Total TVA :	1 006.22 €
Total TTC :	6 037.34 €
Net à payer :	6 037.34 €

Bon pour accord

Date :

Signature